

Zeitschrift: Revue Militaire Suisse
Herausgeber: Association de la Revue Militaire Suisse
Band: 67 (1922)
Heft: 6

Rubrik: Informations

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. [Mehr erfahren](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. [En savoir plus](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. [Find out more](#)

Download PDF: 13.01.2026

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

l'Instruction publique de l'autre. Des échanges réciproques devront s'établir ou être maintenus, sous peine pour chacun de ne point profiter des efforts accomplis par le voisin. Il en va de même avec l'Administration des Colonies et celle de la Marine.

Tout étant mis en commun dans l'enseignement cinématographique, comment ne pas augurer d'un bel avenir et d'une abondante fructification parmi la foule de nos soldats et de nos citoyens confondus. Et qui ne sent que l'on ne fera jamais trop pour perfectionner la formation intellectuelle et morale des uns comme des autres !

J. R.

INFORMATIONS

SUISSE

A la 4^e brigade d'infanterie. — La *Revue militaire suisse* a donné dans son dernier numéro un compte rendu du projet d'organisation d'une journée sportive à Fribourg. Au moment où ces lignes paraissent la manifestation avait eu lieu en date du 21 mai. Elle eut un plein succès. Nous ne saurions mieux faire que de mettre sous les yeux de nos lecteurs les lignes de *La Liberté* parues le 23 mai et qui donnent la signification exacte de la réunion :

« Lorsque, à la clôture de la manifestation sportive qui venait de se dérouler, le lieutenant-colonel de Diesbach présenta au commandant de la brigade 4 les drapeaux des trois bataillons, la journée régimentaire prit, en cet instant émouvant, sa pleine signification. L'effort musculaire, l'entraînement physique, les joutes sportives s'ennoblirent soudain des sacrifices possibles au service de la patrie. Et la population, qui depuis le matin suivait les divers concours, saisit l'idée vers laquelle ils tendaient : la préparation de la jeunesse à la défense du pays. La spécialisation du fantassin demande une préparation technique plus complète. Les cours de répétition en fournissent les éléments, qu'il importe de conserver et de développer en dehors du service. De là, les passes d'escrime, les transmissions par signaux, les étapes du coureur, la précision du tireur, la crânerie du boxeur, l'adresse et la décision du foot balleur.

« L'initiative du commandant du régiment 7 a reçu dimanche la consécration d'un succès dépassant tout espoir. Cette manifestation, qu'il a conçue et voulue, a une portée qui n'est pas limitée à la troupe qu'il commande. Elle servira d'exemple en Suisse et facilitera, dans une large mesure, la solution de l'état de préparation à la guerre de la milice. Il ne faut pas se le dissimuler, la tâche n'était pas facile. Les hommes du régiment 7, s'ils possèdent des qualités de fond incontestables, ne sont pas particulièrement sportifs et leur spécialisation ne s'opère pas aussi facilement que dans d'autres unités. Ils ont fait preuve dimanche d'une volonté d'autant plus forte. Il suffisait, pour s'en convaincre, de les voir aux courses de

vitesse et de relai, spectacle si nouveau pour Fribourg. Nous avons assisté aux débuts ; laissons l'entraînement donner aux hommes ce qui leur manque encore.

« Dimanche fut une fête débordante de la santé physique et morale de ceux qui consacrent leur effort à un but élevé. Ce fut la fête militaire dans sa plus belle acception, ordonnée par la discipline, stimulée par l'émulation, enrichie par l'expérience. »

Quant au match de football entre les deux équipes représentatives des Régiments fribourgeois et neuchâtelois, il eut aussi un succès éclatant. Le match arbitré par le capitaine-aumônier Freely, de l'armée anglaise, fut d'un bout à l'autre discipliné et intéressant.

Le challenge de la brigade 4 a été gagné par l'équipe fribourgeoise. Il restera entre les mains du commandant de régiment jusqu'au match suivant, l'année prochaine.

Il est à souhaiter que cette rencontre qui ouvre à nos soldats un champ d'activité sportive étendu, soit imité dans toutes les divisions, le jeu du football étant des plus utiles au développement et à l'entraînement physique de nos soldats.

Fondation Herzog — Le Conseil d'administration de cette fondation rappelle que les intérêts du fonds sont destinés, en premier lieu, à encourager l'activité volontaire des officiers d'artillerie et reçoivent, en particulier, les applications suivantes :

- a) Subsides soit participations aux frais de voyage pour la visite d'armées, de manœuvres, d'établissements militaires étrangers, etc.
- b) Concours pour l'étude de questions techniques ou tactiques intéressant l'artillerie ;
- c) Achats d'objets pour la collection d'artillerie, et que l'on ne pourrait obtenir autrement ;
- d) Secours à des membres invalides du corps d'instruction de l'artillerie.

Les demandes de ces subsides pour l'année 1922 devront être adressées avant le 30 septembre, à M. le colonel van Berchem, Crans, par Céligny. Celui-ci acceptera aussi avec reconnaissance les dons volontaires en faveur de la fondation.

Société des officiers — Le Comité central a été transféré de Bâle à Genève. Président : Col.-div. Ch. Sarasin : vice-prés. Lieut.-col. Aug. Rilliet ; caissier : cap. Ch. Boveyron : adjoints : Lieut.-col. Ed. Bordier et Ch. Briquet ; secrétariat : Major P.-E. Martin et cap. Paul Logoz. — Adresse, 5 rue des Granges.

